

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Adresse provisoire : 11 rue du Caire Paris 2°

U . N . E . F .

I N F O R M A T I O N S

Nouvelle série N° 3

Le 31 Mars 1971

Directeur : G. KONOPNICKI

Imprimerie Spéciale de l'UNEF

C O N V O C A T I O N

LE COLLECTIF NATIONAL DE L'U.N.E.F. EST CONVOQUE POUR LES :

- SAMEDI 24, et
- DIMANCHE 25 AVRIL 1971

- Amphi F₁ - Faculté des Sciences, rue Cuvier PARIS 5e
à partir de Samedi 13 heures -

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Bilan de l'action après le 59ème Congrès
et perspectives. (G. Konopnicki) -
- 2°) Etudiants de France. (P. Feigolson) -
- 3°) Organisation et syndicalisation . (R. Fajnzylberg) -

N.B. - Nous demandons aux camarades de prévoir comme il est prévu
dans les statuts une réunion du Collectif de ville pour
préparer la réunion.

RAPPORT DE LA COMMISSION SOCIALE

Camarades,

Si au début, la commission sociale a eu du mal à définir quel était son rôle, ce que signifiait et ce que recouvrait le secteur social à l'Université, quelle devait y être l'intervention de l'UNEF, cela est une illustration du manque de recherches et d'actions menés sur cet axe.

Les interventions ont montré que dans certaines villes, les étudiants ne s'adressaient pas au syndicat pour résoudre leurs problèmes de bourses, de logement..., trop souvent l'UNEF apparaît comme ne devant se préoccuper que des problèmes de conditions d'études, la liaison n'étant pas faite entre conditions de vie et conditions d'études.

Or, en ce moment la nécessité d'une riposte se pose avec une urgence particulière compte tenu de la politique actuelle en matière d'aide sociale à l'étudiant.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur la politique du pouvoir à l'Université dans son ensemble, mais sur la politique de ségrégation sociale qui a des conséquences sur tous les problèmes touchant à la vie des étudiants: logement, restaurant, santé, transport équipement social et universitaire, droits d'inscriptions, frais d'études etc....

L'UNIVERSITE ACTUELLE

10% d'enfants issus de la classe ouvrière qui forme 45% de la population active ont accès à l'Université alors que 32% d'enfants de cadres supérieurs poursuivent leurs études -ainsi apparaît la contradiction entre le développement des connaissances, les besoins qu'il suscite d'une part et d'autre part la politique du pouvoir subordonnée aux besoins privés qui entrave la nécessaire expansion du nombre d'étudiants, limite les investissements, maintient la ségrégation sociale et entrave l'accès des travailleurs et de leurs enfants à la culture et à l'université. Ceci alors qu'à notre époque le mouvement des sciences et des techniques, l'essor de la production nécessite des cadres toujours plus nombreux et plus qualifiés,

L'effort d'adaptation résultant de cette nécessité, mais aussi les luttes ouvrières et étudiantes ont fait apparaître une croissance certaine des effectifs de l'enseignement supérieur dont un nombre important sont issus des couches moyennes mais cela reste insuffisant. De plus les familles de ces étudiants n'ont plus la possibilité de prendre en charge leurs frais d'études, et leurs conditions d'études se dégradent. Ceci aboutit à une élimination des étudiants issus des couches les plus défavorisées : 40% d'entre eux font un travail rémunéré, 2/3 ne terminent jamais leurs études, sans compter tous les enfants d'ouvriers qui restent hors de l'enseignement supérieur (leur nombre n'augmente pas).

A LA VENTREE

Le gouvernement ne se satisfait plus des formes classiques de ségrégation, toute une série de mesures ont aggravé cette situation: contrôle continu obligatoire, suppression des IPES, des sursis, stagnation du nombre et du taux des bourses dont le pouvoir d'achat a déjà baissé de 58% de 1965 à 1970 alors que le prix des tickets de restaurant et des loyers de cité universitaire augmentent

POUR UNE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE D'OEUVRES UNIVERSITAIRES

Pour les oeuvres universitaires ne sont prévues que 2185 chambres nouvelles en cité universitaire et 6430 places en restaurants universitaires. Quand on sait que pour atteindre les objectifs très insuffisants du Vème plan ne seront jamais atteints.

Cette politique de freinage des constructions s'accompagne de la diminution des subventions de fonctionnement. En 1968, cette subvention était de 298 F par bénéficiaire des Oeuvres, elle est en 1970 de 294 F. La diminution est très sensible lorsque l'on tient compte de l'augmentation du coût de la vie. Pour maintenir l'équilibre budgétaire au fonctionnement des oeuvres, les tarifs des oeuvres augmentent. Ainsi peu à peu, les étudiants sont contraints de faire les frais de la politique du pouvoir. De 1968 à 1970, le taux moyen des loyers en résidence est passé de 76F à 92,50F par mois. Les tickets de Restau-U sont passés de 1,50f à 1,75F.

Outre ces augmentations, pour obtenir une rentabilité des oeuvres en 1968, le ministère aggrave les conditions de travail du personnel: alors qu'il y avait 1 employé pour 50 bénéficiaires des Oeuvres en 1968, il y en a 1 pour 57 en 1969. Cette réduction a pour conséquence inévitable la dégradation de la qualité des services rendus.

Cette volonté (inscrite dans les statistiques officielles) de rentabiliser les Oeuvres est un prélude à leur passage au secteur privé. Déjà, devant la carence organisée, voulue par le gouvernement, les étudiants doivent, pour ne pas se voir adresser au secteur privé. Les prix des chambres en ville augmentent aussi vite et même plus que la demande.

La lutte des étudiants contre la privatisation des Oeuvres a contraint le gouvernement à différer ses projets. Mais la méthode utilisée actuellement : celle du blocage systématique des Oeuvres est la même que celle utilisée pour d'autres services publics ou sociaux (par exemple les HLM, le téléphone, la SNCF, l'E.F. - GDF). Ces augmentations incessantes de tarif portent sérieusement atteinte au pouvoir d'achat des étudiants. En 1965, pour 9 mois en R.U. et 550 repas au R.U., un étudiant versait 56,6% d'une bourse moyenne. Pour les mêmes services, il en versait 66,7% en 1969.

Ainsi les Oeuvres Universitaires ne jouent plus entièrement le rôle qui devrait être le leur : un rôle d'aide sociale aux étudiants. Ce qui est remis en cause c'est le caractère de service public des O.U.. Ce sont des moyens supplémentaires de faire obstacle à la démocratisation de l'enseignement.

Les différentes interventions ont montré que rares étaient les A.G.E. où existait une prise en charge réelle des problèmes sociaux : cela se caractérise au niveau de l'organisation par l'absence de VP Social ou de commission sociale. La commission a estimé qu'il était nécessaire qu'au niveau des AGE soit mis sur pied une commission sociale ou au minimum un vice-président social chargé de connaître les différents problèmes sur les moyens d'existence qui touchent les étudiants : cela peut aller du problème des photocopies au problème de la santé, des transports en passant par les logements et restau U.

Au niveau national, la commission pense qu'il est indispensable qu'existe une commission sociale et au sein du BN un poste de VP social. La commission a estimé que l'UNEF a maintenant les moyens de palier les carences passées en ce domaines.

Ensuite la commission a essayé de cerner les différents problèmes pour en dégager les axes de luttes prioritaires. Au cours de la discussion, il s'est avéré que les étudiants étaient particulièrement sensibles au problème des Restau U et à celui des bourses.

Sur le premier point, il fut d'abord proposé de mener une campagne sur le problème des Oeuvres Universitaires, il a semblé à la Commission qu'il avait envisagé cette question non pas dans l'abstrait, mais qu'elle était en effet essentielle vue la politique du gouvernement en matière d'Oeuvres, qui remet en cause le rôle social de service.

Ces derniers temps il a semblé que le problème le plus digne d'attention était celui des R.U. En effet à travers les différentes interventions il s'est dégagé une constatation sur l'insuffisance des constructions, qui se traduit par des files d'attente, parfois même dans certaines villes il n'y a pas de Restau U ex: Valence.

- sur la dégradation de la qualité des repas qui s'explique par le fait que sur les 3,50 F 60% seulement sont consacrés à la nourriture et que par exemple à Aix il est question de diminuer de 7 centimes par repas la part réservée à la nourriture, le restae est consacré au paiement du personnel et aux frais généraux.

- sur la dernière attaque : la mise sur pied d'une carte hebdomadaire qui constitue une augmentation déguisée, une rupture de la parité et la préparation du passage au secteur privé.

Il a semblé qu'il était nécessaire que la campagne déjà engagée avec succès sur ce problème (1000 signatures à Bordeaux, 1500 à Paris Sciences en 2 jours, 200 à Orsay) devait être amplifiée. La commission a pensé que à partir du problème des cartes hebdomadaires, il fallait posé le problème général des R.U. et à un mot d'ordre plus général " des crédits pour les Oeuvres". La commission propose que ces 100000 cartes soient rassemblées et qu'avec vos élus au CA des CROUS elles soient porté au CNO. Au niveau local, la commission ne pouvant décider de formes d'actions inifiées, il appartient aux différents CA ou AGE d'organiser selon les possibilités : meeting, délégations au CROUS; grève de RU, questionnaire...

2) En ce qui concerne le problème de l'aide directe de l'Etat aux étudiants, le Commission a jugé qu'il n'était pas juste d'avancer un mot d'ordre sur "l'allocation d'étude". Il a semblé qu'il était plus juste de mener une campagne qui aurait pour axe principal: l'augmentation du montant et du taux des bourses. La commission ne s'est pas prononeée sur les formes de cette augmentation (augmentation destaux, 4° terme...). Elle demande sur ce problème que la commission nationale travaille et sorte un document sur le problème des bourses avec l'aide des informations et des expériences locales.

L'exemple de Nancy : sortie de livre blanc sur les différents problèmes sociaux est à reprendre.

La commission n'a pas pu se prononcer sur les formes de cette campagne mais elle a estimé que la convergence des luttes locales était indispensable dans une campagne nationale.

La commission pense qu'il est nécessaire que partout soit posé le problème de l'allocation d'étude et que soient dénoncées les carences du système des bourses : qui ne tient pas compte du fait que l'étudiant vit 12 mois sur 12 suppression automatique de la bourse pour redoublement (obligeant ainsi les étudiants les plus défavorisés soit à ne subir aucun échec, soit à trouver du travail, soit à abandonner leurs études

taux insuffisants . Le CNO jugeait que 6000 F par an était un minimum, à l'heure actuelle le plus fort taux est 4176F.

Les deux axes : R.U. et bourses devront être replacés dans la lutte pour des moyens pour vivre et étudier, c'est à dire la lutte pour un collectif budgétaire à l'Education Nationale (objectif intersyndical susceptible de réunir les masses).

La commission a pensé que ces luttes sur les problèmes des conditions de vie devaient être un des axes essentiels de l'UNEF, qui doit à partir de ces luttes élargir son intervention sur le secteur social.

Camarade, l'UNEF doit maintenant se donner les moyens de lutter, elle en a la possibilité !

RAPPORT DE LA COMMISSION REPRESSION

Chers Camarades,

Les débats de la commission des libertés démocratiques se sont déroulés sur la base d'un texte préparatoire, qui donnait quelques éléments d'analyse sur les questions de la répression et qui a été enrichi et affiné par l'expérience des villes et la situation dans la dernière période, ainsi que par un certain nombre de propositions pour l'action, qui en découlent.

Au vu du caractère autoritaire du pouvoir d'état, la politique répressive du gouvernement, en particulier dans la dernière décennie, s'est abattue de façon quasi quotidienne, là où les luttes se renouaient, sur ceux qui étaient à l'initiative de ces luttes. On constate en particulier, la volonté du pouvoir et du patronat d'installer dans un certain nombre d'entreprises, une police patronale sous couvert de syndicat-maison type CFT, et qui vise à dévoyer les luttes en les brisant; les licenciements arbitraires de militants syndicaux en sont la preuve.

Cela dit, depuis en gros Mai-Juin 68, on assiste à la mise en place, l'installation d'un dispositif répressif, par le pouvoir, qui vise également le mouvement étudiant.

Ce dispositif comporte des aspects multiples, qui vont du juridique au policier.

La première question évoquée par la commission fut l'explication de cette mise en place et le but poursuivi par le pouvoir.

L'essentiel est d'apprécier au niveau national les luttes qui se développent, par l'action de couches les plus diverses de la population. Aujourd'hui, en milieu étudiant, on constate également une réaction puissante, organisée, sérieuse, aux conséquences de la politique universitaire du pouvoir; les revendications se formulent clairement, et l'exigence, pour les voir aboutir, d'une grande organisation - l'UNEF - grandit, comme en témoignent la majorité des assemblées générales qui se sont tenues.

A ces revendications légitimes, quelle que soit la catégorie concernée, le pouvoir oppose le même refus de les satisfaire. Il va chercher, pour mettre

un coup d'arrêt au développement de ces luttes, à intégrer ou à briser
 qui les impulsent c'est à dire ne premier lieu les organisations syndicales

L'intégration est un échec, que ce soit celle des travailleurs ou
 des étudiants, car on se souvient de la tentative faite lors des élections
 universitaires: quand le syndicat des étudiants, en plein développement y
 envoie ses élus pour mettre en échec la politique universitaire du pouvoir et
 se battre pour les intérêts des étudiants sur des bases revendicatives,
 les possibilités pour le pouvoir de détourner les luttes et de les placer sur
 un terrain corporatiste sont extrêmement réduites.

Par suite il va chercher à briser ceux qui les impulsent et c'est cela
 qui explique la répression.

Mais le pouvoir n'a pas la possibilité de frapper brutalement. Il a be
 soin, au départ de justifier le dispositif policier ou le vote de la loi
 anti-casseurs, aux yeux d'une opinion publique mécontente, qui entre de
 plus en plus dans la lutte et qui lutte de plus en plus avec les syndicats.
 Ce sont notamment des exactions gauchistes qui, du fait de leur caractère pro-
 vocateur, l'ont aidé. Mais l'isolement grandissant de ces groupes a petit à
 petit rendu impossible les possibilités pour le pouvoir de les utiliser.

Sur cet aspect de la question, un débat s'est engagé sur les provoca-
 tions. Sans chercher à savoir, qui, dans un cas donnée, des policiers ou des
 groupe gauchistes provoquaient, il a été expliqué que la provocation n'était
 pas une notion toujours immédiatement liée à des heurts physiques et que l'impo-
 tant n'était pas tout de savoir où étaient les responsabilités, mais plutôt
 de savoir à qui profitaient les provocations, à qui profitaient les risques
 de violences et d'incidents; c'est à dire comment une situation politique
 donnée, le pouvoir pourrait utiliser des affrontement à son profit, contre
 les luttes, contre les revendications.

De ce point de vue, tenant compte de l'isolement des divers groupes
 gauchistes, même quand ils se parent d'un cache-sexe, qui s'intitule Secours
 Rouge, le pouvoir a du mal aujourd'hui à les utiliser, à les manipuler.
 (D'autant qu'il existe le Secours Populaire Français, organisation de solidarité
 qui a fait ses preuves de soutien moral et matériel à toutes les victimes de
 la répression.) On en arrive à un stade où le pouvoir est gêné, y compris pour
 grossir leurs exactions dans certaines villes, où ont eu lieu des manifesta-
 tions "responsables" de gauchistes, les camarades de ces villes ont expliqué
 que la tactique était d'amener les syndicats à ces manifestations pour frapper.

MOTIONS SUR LA REPRESSION

Le Congrès de l'UNEF réuni les 5-6-7 Mars 1971:
considérant que les étudiants et travailleurs étrangers en France sont victimes
de la part du Gouvernement français de formes particulières de répression:

- expulsions arbitraires, et sans possibilités de recours.
- suppression arbitraires des bourses aux étudiants étrangers exerçant
une activité politique ou syndicale en France
- surveillance de la part de la police française, qui renseigne leurs
pays d'origine, et favorise la répression dans leurs pays.
- interdiction d'activités politiques et syndicales en France par leurs
pays d'origine, sous la surveillance de la police française.

exige pour tous les étudiants et travailleurs étrangers en France, la liberté
d'expression et la liberté de militer dans les organisations politiques et syndi-
cales de leur choix en France.

proposé par Droit Sceaux

Médecine Bordeaux

Le 59^e Congrès de l'UNEF:

- Considérant le caractère fasciste et raciste de l'organisation d'Ordre Nouveau (qui n'est que la reconstitution de la ligue d'Ordre Nouveau en Occident) et des journaux qui la soutiennent (Minute, Rivarol) et considérant qu'au moment où la bourgeoisie est isolée par le développement des luttes populaires, son pouvoir laisse se tenir à Paris, juste avant les municipales, un meeting fasciste et raciste dont un des orateurs prévus, François Brigneau, est intimement lié au député de la majorité Griotteray, meeting dont la tenue même est une provocation, dont les conséquences ne peuvent profiter qu'au pouvoir.
- exige l'interdiction du meeting d'Ordre Nouveau.
- exige la dissolution d'Ordre Nouveau et l'interdiction de la presse fasciste et raciste qui le soutient et dont les thèmes sont l'apologie de la violence, du meurtre et du génocide.
- appelle les étudiants à déjouer les provocations, que ce mouvement suscite.

Proposée par le C.A. Lettres Strasbourg
le C.A. Droit Sceaux

Au -our
del de l'UNEF, les
de leur méo.

Au cours de la journée nationale d'action du 24 Mars, organisée à l'appel de l'UNEF, les étudiants ont su exprimer avec force et cohésion l'ampleur de leur mécontentement vis à vis de la politique universitaire du pouvoir, et réaffirmer leur volonté de voir aboutir l'ensemble de leurs revendications.

Malgré cela, Guichard s'obstine :

- Il refuse l'ouverture de négociations et répond aux délégations en leur envoyant sa police

- Il multiplie les provocations : manipulation de groupuscules de toute obédience (à Nanterre, Caen, Grenoble, Poitiers...) entrée de la police sur les campus (à Lille et dans les facultés parisiennes) et Tomasini, Guichard tente de mettre en place de nouvelles mesures disciplinaires.

Les objectifs du pouvoir apparaissent donc clairs : dévoiement des luttes des étudiants, chantage à l'ordre dissimulant mal la volonté d'isoler les étudiants de la masse de la population, temporisation sans fin au sujet de nos revendications, sous prétexte d'obtenir d'abord le rétablissement de l'"ordre" à l'intérieur de l'Université.

Les étudiants refuseront ce chantage : le désordre à l'Université, ce n'est pas seulement l'action de quelques trublions manipulés par le pouvoir. C'est d'abord le sacrifice délibéré de l'Université et de la recherche, c'est la dégradation du pouvoir d'achat des bourses, la réduction du budget des constructions et de l'encadrement, le démantèlement des oeuvres universitaires, l'échec planifié des étudiants les plus défavorisés, et particulièrement des étudiants salariés.

Contre l'"ordre" scandaleux de Guichard, Les étudiants ont
la force de leur mouvement au cours de la journée du 24 Mars. Les conseillers
qui ont à coeur de lutter pour le renouveau de l'université et notamment
de Paris III, ont montré où étaient les vraies responsabilités. Ils refusent
qu'on leur fasse jouer un rôle répressif qui ne doit pas être le leur.

L'UNEF, syndicat des étudiants, prendra toutes ses responsabilités et
fera céder Guichard:

- en exigeant la satisfaction de nos revendications
- en faisant en sorte que s'amplifie autour de l'UNEF, l'exigence de
négociations avec le ministère sur toutes les questions qui préoccupent les
étudiants.
- en luttant aux côtés des travailleurs contre les attaques répétées
qui visent les libertés démocratiques.
- en déjouant avec la masse des étudiants, les provocations et l'aggra-
vation de l'arsenal répressif du pouvoir.

COMMISSION CULTURELLE

Cette lettre se veut un appel à la réflexion et à l'action de nos structures UNEF dans un domaine qui nous concerne directement: celui de la culture.

En effet, l'UNEF, désormais rénovée est particulièrement intéressée et préoccupée par une vie large et démocratique et par un enrichissement fécond de la culture française et internationale.

L'UNEF et ses structures doivent veiller à mener une lutte conséquente contre la politique austère du pouvoir pompidolien en matière culturelle, politique liée étroitement à sa politique antisociale, selective et répressive.

Dans l'immédiat, nous devons axer notre politique culturelle sur 3 plans:

a - l'UNEF et ses structures vont devoir par l'intermédiaire d'un responsable à la culture dans chaque CA (et si la possibilité existe, par une commission culturelle par AGE) envisager de lancer des initiatives culturelles (représentations théâtrales, cinématographiques, musicales, ballets, bals, expositions, récitals,..) qui leur permettront, dans le cadre d'une vivante et réelle expression des diverses formes artistiques, à l'Université, d'engager ainsi le débat avec l'ensemble des étudiants dans une première phase, avec l'ensemble de la population dans une seconde phase, plus lointaine, sur les méfaits de la politique culturelle du pouvoir et de ses conséquences, et de ce fait d'étudier d'une manière réaliste quelles actions éventuellement nous pourrions engager pour faire aboutir nos revendications en ce domaine.

b- Le 2° plan de notre intervention, directement lié au participation active de nos structures, auprès des organisations dans la bataille des I% aux affaires culturelles.

c - Le 3° plan étant davantage lié à l'éventail de nos revendications les plus directes, c'est à dire la lutte pour l'attribution aux universités complexes socio-culturels et sportifs (salle de projection, salle et terrain de sports, lieu théâtral atelier ...) Dans le domaine des installations, la France est un des derniers pays.

L'UNEF doit se battre sur ce terrain que les liquidateurs et aventuriers ont abandonné au profit des associations corporatistes réactionnaires.

Nous devons dans le cadre d'une optique critique, travailler à la défense des vestiges culturels du passé, et à son enrichissement constant dans une diffusion démocratique et dans une réflexion profonde.

Chers, Camarades, en espérant que cet appel sera entendu, il serait très important de me communiquer très rapidement les noms et coordonnées des responsables culturels de votre C.A. et si possible dès maintenant d'étudier et de lancer une initiative qui s'inscrirait favorablement dans la perspective de la réflexion et l'action qui se doit d'être la notre.

Michel RICHARD

UNEF 11 rue du Caire Paris 20

C O M M U N I Q U E C O M M U N : C . G . T . - U . N . E . F .

Des délégations du Bureau Confédéral de la CGT et du Bureau National de l'UNEF élu au 59^e Congrès, se sont rencontrées le 23 Mars.

Elles ont discuté largement des problèmes d'intérêt commun, du développement de l'activité des deux organisations et des luttes revendicatives contre toutes les conséquences de la politique anti-sociale du pouvoir.

Elles ont examiné en particulier :

-- les actions à mener pour répondre à la préoccupation majeure des débouchés professionnels pour les étudiants en liaison avec les luttes syndicales pour la garantie de l'emploi et la reconnaissance des qualifications.

-- l'action de l'UNEF et le soutien de la CGT pour combattre les pratiques aboutissant à éliminer des études une grande masse d'étudiants et pour améliorer les conditions d'études et la situation matérielle des étudiants faisant obstacle à la réelle démocratisation de l'enseignement par l'insuffisance des moyens d'enseignement, des maîtres, des bourses et des œuvres sociales qui est la conséquence d'une politique au service du profit.

-- la lutte de l'UNEF et de la CGT et leur participation à l'action de toutes les organisations démocratiques pour la défense de l'école, contre la privatisation de l'enseignement et de la formation, et contre le renouvellement de la loi Debré.

-- la défense des libertés démocratisées à l'Université, menacées par les provocations, les mesures visant à réprimer l'action revendicative des étudiants et l'activité de leur organisation, notamment dans la dernière période.

Les deux délégations se sont mis d'accord sur les modalités concrètes de leur coopération, à tous les échelons, de leur appui mutuel et de leur action dans l'intérêt commun des travailleurs et des étudiants.

Les deux délégations se félicitent de ce que le 59ème Congrès
l'UNEF a marqué la reconstruction d'un syndicat de masse des étudiants
recréé les conditions d'une collaboration efficace et fraternelle de la C.G.T.
et de l'UNEF.

Les délégations étaient composées ,
pour la C.G.T. de Henri KRASUCKI, André ALLAMY, René BUHL, Jean Luis MOYNOT
Secrétaires confédéraux et Jean Luc DESTREM, Decrétaire du
Centre confédéral de la Jeunesse.

pour l'U.N.E.F. de Guy KONOPNICKI, Président, Yves LUCHAIRE, Secrétaire gén
Olivier MAYER, Roger MARPELLI, Patrick FEIGELSON, Roger
FAJNZYLBERG, Membres du Bureau National.

A l'issue de la rencontre , la délégation de l'UNEF a été reçue par
l'ensemble du Bureau Confédéral, conduit par Benoit FRACHON, Président et
Georges SEGUY, Secrétaire Général.

Paris, le 23 Mars 1971

CAMPAGNE SUR LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Plus de 60.000 cartes-pétitions ont été signées à l'initiative de l'UNEF, de la FRUF et de l'UGE. L'ampleur de cette campagne, ses résultats concrétisent le mécontentement profond qui existe chez les étudiants en ce qui concerne les restaurants universitaires :

- Dégradation de la nourriture,
- files d'attente, manque de places,
- augmentations successives, refus du système de cartes hebdomadaires.

Si les acquis obtenus sont dès maintenant importants : sous la pression des luttes, plusieurs Conseils d'Administration des CROUS ont pris position contre le système (Nice, Rennes...), de nombreuses revendications locales satisfaites, et tout dernièrement une lettre du CNO démentant l'application de ce système au niveau national à la rentrée ; il faut mettre en évidence plusieurs carences :

-- Inégalité selon les villes, si certaines ont déjà dépassé leurs objectifs (Aix : 7000 ; Bordeaux : 5000 ; Montpellier : 2500, etc...)

-Caronce dans les explications fournies aux étudiants.

- Manque d'objectifs précis au niveau local ; utilisation insuffisante de notre présence dans des CROUS.

Il est donc nécessaire au niveau local de continuer la signature de la carte-pétition en développant les explications sur plusieurs thèmes :

- Abrogation de la carte hebdomadaire qui représente une augmentation cachée et qui, loin d'être une attaque isolée est partie intégrante de la politique gouvernementale : rentabiliser les RU (rupture parité Etat-étudiant ; régulation des repas ; possibilité d'augmentation de tarif sans augmentation parallèle de la subvention gouvernementale).

- amélioration de la qualité de la nourriture : les conséquences négatives du système qui consiste à prélever sur les F. 3,50 (F. 1,75 de l'Etat + F. 1,75 de l'étudiant.) les salaires du personnel sont encore aggravés à l'heure actuelle : dans plusieurs CROUS, le budget prévoit une diminution de la somme consacrée à la nourriture (ex : Reims de F. 2,15 à F. 1,95). Il est nécessaire de populariser le mot d'ordre : budgétarisation du personnel, c'est-à-dire le paiement du personnel sur des crédits spéciaux du Ministère.

- Couverture de toutes les chaînes (cela nécessite une augmentation des effectifs du personnel, déjà en nombre insuffisant) et construction de nouveaux restaurants : pour réaliser les objectifs du V plan (11,8% de places en RU pour les étudiants ayant droit au bénéfice des Oeuvres), il faudrait construire 50.000 places. A l'heure actuelle, il existe 92.000 places pour 522.000 bénéficiaires.

Ces revendications ne peuvent être satisfaites que par l'obtention d'un " Collectif budgétaire aux Oeuvres-Universitaires ".

Mais, il est avant tout nécessaire que dans les villes, les revendications locales soient pré isées et mises en avant, l'objectif doit être d'obtenir la convocation rapide de la première réunion du CA du CROUS et de lui faire prendre position contre le système de carte-hebdomadaire, d'y poser les revendications locales. Il faut avant ou pendant cette réunion organiser, si cela n'est déjà fait des meetings, délégations massives au CROUS UNEF-FRUF et partout où cela est possible avec FNTA-CGT. Une rencontre au niveau national d'où est sorti un communiqué permet d'envisager le développement des rapports avec le syndicat du personnel. Il est indispensable que partout des contacts soient pris.

20 (P. 1,75 d
séquenes
est encore
nit une

A PROPOS DE LA BATAILLE SUR LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Le B.N. de l'U.N.E.F. a examiné avec la FRUF les questions ayant trait à la poursuite de la bataille sur les restaurants universitaires.

Nous proposons au niveau local :

Continuer la signature de la carte-pétition en développant les explications sur les trois thèmes : abrogation du système des cartes hebdomadaires, refus de toute autre forme d'augmentation des tarifs ; construction de RU en nombre suffisant (ouverture de toutes les chaînes...) ; amélioration de la qualité de la nourriture ; budgétarisation du personnel.

L'objectif doit être de faire prendre position au C.A. des CROUS contre la carte hebdomadaire et d'y poser les revendications locales. Il faut partout exiger la convocation rapide de la première réunion du CA. Organiser lors de cette réunion ou avant des délégations, meetings (formes d'actions à préciser au niveau local) intersyndicaux pour le soutien de ces revendications en s'appuyant sur les cartes signées.

Déjà les premiers résultats enregistrés sont encourageants.

Ils reflètent un large mécontentement des étudiants et des résidents qui dépassent le caractère même de la revendication.

Déjà à Aix - Marseille 7000 cartes signées, Nancy 4000, Bordeaux 4000, Besançon en 3 heures 300....

Sur le plan national nous comptabilisons environ 60.000 cartes signées.

Il nous faut dès maintenant populariser ce résultat pour montrer aux étudiants son succès, son caractère national et poursuivre la bataille en y incluant des formes nouvelles comme le sit-in devant les Restau U, les meetings, délégations

Au niveau d'ensemble :

Fin Avril, lors de la première réunion du CA du Centre National des Oeuvres, montée des élus et des responsables syndicaux avec les cartes signées à Paris pour exiger du CNO la non application de la carte hebdomadaire au niveau national. Le même jour, nous irons au Ministère de l'Education Nationale exiger l'ouverture de négociations.

En effet, dès maintenant, il faut mettre en avant la revendication " POUR UN COLLECTIF BUDGETAIRE AUX OEUVRÉS UNIVERSITAIRES " qui seul peut permettre la satisfaction de nos revendications concernant les constructions, les tarifs. Ceci nécessite de la part des associations un travail d'information envers les résidents. Cette revendication intersyndicale doit être popularisée. Cette bataille nationale doit être une bataille de masse : bon soutien pour financer la montée au CNO... etc.

Ainsi nous remplirons l'objectif que nous nous sommes fixé et dont les résultats prouvent qu'il correspond à ce qu'attendent les étudiants.

DECLARATION DE FRANCIS COLBAC, PORTE PAROLE DES ELUS UNEF, FRUF
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES OEUVRES UNIVERSITAIRES.

Le 24 Mars avait lieu au Centre National des Oeuvres Universitaires la clôture des opérations électorales pour la désignation des étudiants au Conseil d'Administration du CNO.

Ce sont les élus étudiants des Conseils d'administration des CROUS qui élisaient leurs représentants. En dépit du caractère foncièrement anti-démocratique de cette élection au 2^o degré, en dépit de l'iniquité du mode de scrutin qui confine ici à la caricature (un élu du Mans qui représentait 33 voix dispose d'un vote identique à un élu syndical de Paris qui en représente 2200...) en dépit de toutes les manoeuvres gouvernementales à tous les niveaux (aucune popularisation des élections, soutien avoué aux listes réactionnaires), ces élections au CA du CNO confirment les résultats obtenus dans l'ensemble des CROUS.

La liste "Défense des intérêts des étudiants et du rôle social des Oeuvres Universitaires" présentée par l'UNEF, la FRUF et l'UGE obtient 4 sièges sur 10 à pourvoir, devançant nettement les listes réactionnaires FNZF et FNAGE (notons qu'une distribution à la proportionnelle nous eût donné 6 sièges).

Forts de ce nouveau succès, l'UNEF, la FRUF et l'UGE intensifieront la bataille avec la masse des étudiants pour leurs revendications, notamment dans le cadre de campagne actuellement en cours contre le projet de carte hebdomadaire de RY, action dans laquelle sont d'ores et déjà engagés plus de 60 000 étudiants.

Nos élus au CNO, forts de l'appui et de l'action des étudiants, oeuvreront en ce sens, en faisant des CA un point d'appui aux luttes étudiantes, en y faisant adopter des décisions conformes aux intérêts des étudiants comme cela a déjà été réalisé dans de nombreux CROUS.

PROJET DE TRACT TYPE POUR LA RENTREE SUR L'ACTION DANS LES RESTAU U.

Début Mars, le Ministère de l'Education Nationale affirmait sa volonté de mettre en place, à titre expérimental (à Brest, Belfort et Nice) un système de carte hebdomadaire de R.U. Lorsqu'on fait une expérience, cela signifie en bonne logique qu'on doit avoir quelque intention de l'étendre; et tel était bien le cas: le but était de mettre ce système en vigueur dans l'ensemble des R.U. à la prochaine rentrée. Or, en fonction du passage du ticket simple à 2 F et de la fréquentation moyenne des restaurants, ce système équivalait à une hausse de plus de 12% et constitue une rupture totale de la parité étudiant - Etat et de ce fait un pas important vers la livraison des Oeuvres au secteur privé.

Devant cette nouvelle et grave atteinte au pouvoir d'achat étudiant, aux conditions de vie des étudiants, l'UNEF et la FRUF décidaient d'organiser la riposte.

Une grande campagne de signature de fac-similé de cartes hebdomadaires a été lancée. A l'heure actuelle, plus de 70 000 étudiants l'ont déjà signée. Sur cette base, dans de nombreuses villes, des délégations massives ont été organisées auprès des CROUS pour poser nos revendications.

Et des succès notables ont été obtenus.

Utilisant les CA des CROUS comme un point d'appui pour les luttes qui se développaient, nos élus de Nice, Besançon, Rennes (là où était tentée l'expérience) ont imposé dans ces conseils d'administration, grâce à l'action massive et déterminée, grâce à la pression des étudiants, le refus de cette expérience.

Tous les autres CA réunis à cette date ont rejeté l'idée d'une extension éventuelle du système. La direction du Centre National des Oeuvres elle-même a été obligée de reculer et nous a adressé, en daté du 23 Mars "le démenti le plus formel".

Pour importants qu'ils soient, ces résultats ne doivent pas être considérés comme une fin en soi. La volonté ministérielle de rentabilisation accélérée peut laisser redouter toutes les machinations.

Aussi devons nous continuer notre action, en l'élargissant et en l'amplifiant.

Les étudiants exigent une réunion immédiate de tous les CA, là où les manoeuvres rectorales les ont jusque là bloqués et se rendant en masse à cette première réunion pour appuyer leurs élus, y faire admettre leurs droits, imposer le refus des cartes hebdomadaires. De plus avec les 4 élus UNEF-FRUF au CA du CNO, l'ensemble des élus des CA des GROUS, les responsables d'associations de résidents, d'AGE, les dirigeants de l'UNEF et de la FRUF porteront en délégation l'ensemble des cartes signées, à la première réunion du CA du CNO et au Ministère de l'Education Nationale. Il y exigeront une discussion véritable, il y seront le porte-parole des étudiants; nous entendons garantir ainsi de façon définitive et officielle l'abandon du projet de cartes hebdomadaires et faire progresser l'ensemble de nos revendications concernant les oeuvres Universitaires (tarifs, constructions...) en réclamant des crédits à la hauteur des besoins.

Nous appelons les étudiants à rassembler massivement leurs élus et leurs responsables syndicaux sur ces propositions, à donner les moyens financiers pour réaliser cette action, qui ne sera pas un aboutissement mais une étape nouvelle dans le combat pour la défense du rôle social des O.U., pour l'amélioration de nos conditions de vie.

BN UNEF - BN FRUF

N.B.: Il s'agit là d'un type de tract national à distribuer dans toutes les villes à la rentrée de Pâques pour relancer et recycler l'action et ce conformément à la décision du Collectif National du 21 Mars. Il est toutefois évident que la spécificité de telle ou telle situation locale ou des éléments nouveaux éventuels, peuvent amener les associations en collaboration avec l'UNEF à l'adopter.

Les bons de douzièmes sont à ronéoter par les villes. Il est nécessaire que cela soit fait avant les vacances, la première réunion du CA du CNO devant avoir lieu vers le 25 Avril.